

DÉCEMBRE 2026 #24

Lettre d'actualité #24

Le mot du Président



Ce numéro de la lettre d'actualité du SDE65 vient clore une nouvelle année au service des territoires des Hautes-Pyrénées, et ouvre sur de nouvelles perspectives.

Toujours résolument engagé aux côtés des collectivités et de leurs groupements, le syndicat contribue à leur transition énergétique en accompagnant des projets d'électrification des usages (dont la mobilité électrique) et de chaleur renouvelable. Parallèlement, la rénovation de l'éclairage public se poursuit avec l'installation d'équipements LED plus sobres, préservant le ciel étoilé.

L'année 2027 s'annonce riche en perspectives, avec la désignation du SDE65 en qualité d'autorité organisatrice de la distribution du gaz pour l'ensemble du département, la labellisation de deux « territoires d'électrification », le développement du réseau d'IRVE en zone touristique de montagne, et la mise en œuvre de nouveaux programmes de transition énergétique.

L'engagement du syndicat est soutenu par la mobilisation sans faille des élus. Je veux ici souligner la richesse et la qualité des travaux du premier Conseil Syndical que j'ai eu le plaisir de présider le 2 octobre 2026, qui a permis de programmer plusieurs actions qui seront mises en œuvre dès 2027.

Les personnels du syndicat sont pleinement à l'œuvre au quotidien, et participent activement au projet de service du syndicat. Cette feuille de route sera essentielle, car elle fixera les orientations stratégiques pour les années qui viennent.

Élus, membres du Bureau et du Conseil Syndical, direction et personnel du SDE65, je vous souhaite une très belle fin d'année.

Philippe Berardo, Président du SDE65

EN PROJET

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Dans un contexte budgétaire incertain, le SDE65 postule au renouvellement du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT) conclu avec l'ADEME. Ce nouveau contrat de trois ans permet au syndicat d'accompagner les études et travaux des projets portés par les collectivités et les entreprises.

DEUX TERRITOIRES DES HAUTES-PYRÉNÉES LABELLISÉS « TERRITOIRES D'ÉLECTRIFICATION »

Les « territoires d'électrification » représentent 109 collectivités françaises sélectionnées en 2026 pour accélérer l'électrification des usages (transports, bâtiments, industrie), et sortir des énergies fossiles d'ici 2030, dans le cadre du plan national « Électrifions la France ! ». Parmi eux figurent deux territoires des Hautes-Pyrénées, dans le Magnoac et en Barousse. Le SDE65 sera mobilisé pour accompagner ce programme. **En savoir plus : www.electrifions-la-france.gouv.fr/agir-pour-lelectrification-des-territoires**

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU D'IRVE EN ZONE DE MONTAGNE

Le SDE65 va consacrer une nouvelle enveloppe budgétaire au déploiement d'infrastructures de recharge des véhicules électriques et hybrides (IRVE) en zone de montagne, notamment pour équiper l'accueil touristique.

RÈGLEMENT DE SERVICE IRVE

Un nouveau règlement de service a été validé par le Conseil Syndical pour définir les engagements du service en matière d'installation et de maintenance des IRVE.

EN BREF



MÉDAILLES

Pascal Debat, nouvellement retraité, a reçu la médaille d'or du travail pour 35 années de service en fonction publique territoriale.

Bruno Rouch, Directeur du SDE65, s'est vu remettre les insignes de chevalier de l'Ordre national du Mérite en reconnaissance de son engagement au service de l'intérêt général.

NOUVEL ACCORD-CADRE TRAVAUX

Un nouvel accord-cadre travaux est conclu pour la période 2027-2030. Quatre entreprises ont été retenues pour le lot plaine (ETPM, Eiffage, Bouygues Énergies Services et 2B Réseaux), et trois pour le lot montagne (Inéo, EPE et Cassagne).

RECRUTEMENTS

Trois recrutements ont été réalisés : **Titouan Labat** (alternant) au service Éclairage Public, **Colin Deycard** (alternant) au service Réseaux, et **Gilles Prouchayret** en qualité d'assistant de prévention.

Deux recrutements sont en cours : un.e administrat.eur.rice systèmes & réseaux, référent.e cybersécurité, et un.e assistant.e administratif.ve et juridique.

Le SDE65, nouvelle autorité organisatrice du gaz

La Préfète des Hautes-Pyrénées a signé, le 28 septembre 2026, l'arrêté modifiant les statuts du syndicat, qui devient la nouvelle autorité organisatrice de distribution du gaz, à compter du 1er janvier 2027.

Doter le SDE65 de cette nouvelle compétence obligatoire vise trois objectifs :

- Accompagner le développement du biogaz
- Permettre une vision globale de tous les réseaux, le SDE65 devenant autorité organisatrice des réseaux électricité, gaz et réseaux de chaleur
- Doter le service des moyens techniques nécessaires pour accompagner la transition énergétique des territoires.

L'année 2027 sera une année de transition, les 78 contrats gaz des collectivités existants restant gérés individuellement. En parallèle, une réflexion sera menée par le syndicat et GRDF, actuel titulaire des contrats, pour élaborer un cahier des charges unique. Sur cette base, un nouveau contrat-pivot de concession sera approuvé fin 2027 pour une mise en œuvre dès le 1er janvier 2028.



Méthaniseur de Momères

Gestion des réseaux : élaboration du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux et des obligations relatives aux déclarations de travaux (DT/DICT), le Département des Hautes-Pyrénées et le SDE65 s'associent pour contribuer à la mise en place d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) à l'échelle départementale.

Le PCRS constitue un référentiel cartographique de précision, mutualisé et homogène, destiné notamment à sécuriser les travaux à proximité des réseaux enterrés, à fiabiliser les échanges entre gestionnaires et à optimiser les coûts publics liés à la connaissance du domaine public.



L'élaboration de cette cartographie de l'ensemble des réseaux suppose :

- La production d'un modèle numérique de terrain à l'échelle 1/200 de toutes les rues des Hautes-Pyrénées, à partir de prises de vues aériennes réalisées par l'IGN
- La structuration et l'harmonisation des données géographiques
- La mise à disposition du PCRS auprès de tous les partenaires dès 2028
- La maintenance et l'actualisation du référentiel

À terme, les DT/DICT pourront être déposées en ligne sur le PCRS.

L'investissement de 660 k€ sera cofinancé par Enedis et le Département, avec des contributions de fonds européens (Feder), du SDE65, de la communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et de l'IGN. Le coût annuel du fonctionnement est estimé à 60 k€.

660 k€
d'investissement pour le PCRS départemental

60 k€
coût annuel du fonctionnement

2028
mise à disposition du PCRS auprès de tous les partenaires

De nouveaux programmes au service de la transition énergétique

De nouveaux programmes sont lancés pour accompagner la décarbonation des collectivités et la rénovation des bâtiments publics.

Le **programme « No Fossile »** vise à éliminer les chaudières au fioul ou au propane encore utilisées dans les communes. Les objectifs sont de contribuer à la décarbonation et à l'indépendance énergétique des territoires, mais aussi de permettre aux collectivités des économies financières. Le SDE65 prendra en charge l'ensemble de l'ingénierie : recherche de financements (y compris les subventions CEE), regroupement des achats pour bénéficier de prix préférentiels à l'acquisition et à la maintenance.

Le **programme EduRénov** permet la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, avec la prise en compte des besoins de confort thermique et de rafraîchissement des locaux.

ÉDURÉNOV

Les programmes de rénovation des éclairages publics se poursuivent : **Tête en Led** pour les luminaires routiers et de rues, **Recyc-Led** pour le réemploi de luminaires, éradication des luminaires boules et des lampes Cosmowhite. L'objectif est d'atteindre 100 % d'éclairages publics en Led dans les Hautes-Pyrénées en 2032.



Télécoms : fin programmée du réseau cuivre

À l'horizon 2032, les fils de cuivre auront disparu des poteaux électriques et téléphoniques, remplacés par la fibre. Un saut technologique pour des gains sur plusieurs plans.

La fermeture du réseau cuivre répond à plusieurs enjeux majeurs :

- **Sociétal :** les usages numériques évoluent, nécessitant des débits plus importants
- **Économique :** l'entretien de deux réseaux (cuivre et fibre) multiplie les coûts et n'est plus pertinent
- **Technique :** le plan France THD vise à garantir un accès performant à tous, avec plus de 43 millions de locaux éligibles à la fibre
- **Écologique :** la fibre consomme trois fois moins d'énergie que le cuivre

En septembre 2026, près de 19 000 numéros de téléphone des Hautes-Pyrénées transitaient par le réseau cuivre. Ils auront tous été basculés sur la fibre en 2030.

Ce chantier de grande ampleur sera réalisé en deux phases : fin de commercialisation, puis fin de service, avec un démontage progressif des lignes sur les poteaux. Le SDE65 a conventionné avec Orange (propriétaire des câbles) et Enedis pour les installations cuivre en appui sur des poteaux électriques.



QUE DEVIENDRA LE CUIVRE ?

L'objectif d'Orange est de faire recycler le cuivre déposé, afin de réinjecter ce matériau dans l'économie et éviter ainsi l'extraction de nouvelles ressources minières.

Nicolas Bourgeois,
Codirecteur du GIP du pic du Midi de Bigorre



Nicolas Bourgeois revient sur le rôle essentiel de la RICE et sur l'exemplarité de la démarche conduite dans les Hautes-Pyrénées en matière de lutte contre la pollution lumineuse. Comme en témoigne la candidature du pic du Midi et de son observatoire à une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO…

QUELS SONT LES APPORTS DE LA RICE EN TERMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET AUX TERRITOIRES CONCERNÉS ?

Le label de Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) du pic du Midi de Bigorre a été décerné en 2013 par l'International Dark-sky Association. La RICE du pic du Midi devenait ainsi la sixième au monde et la première en Europe, et donc en France ! Ce label est un atout majeur pour les territoires en contribuant à l'amélioration de l'éclairage public, mais aussi à la protection de l'environnement et au développement touristique. En outre, il a fédéré autour d'un projet commun des acteurs d'horizons divers : les élus du syndicat mixte du pic du Midi, le SDE65, le Parc national des Pyrénées, les scientifiques de l'observatoire, l'État, les habitants… Il faut ici souligner le rôle pionnier de la « trame noire » des Hautes-Pyrénées en matière de qualité paysagère et de préservation de la biodiversité.

QU'APPORTERAIT L'INSCRIPTION DU PIC DU MIDI ET DE SON OBSERVATOIRE SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ DE L'UNESCO ?

Il existe dans le monde environ 200 espaces de protection du ciel étoilé, dont une centaine de RICE, mais ces labels sont décernés par le monde associatif. L'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité représenterait donc une reconnaissance institutionnelle au plus haut niveau qui soit.

À travers cette inscription, la RICE du pic du Midi serait le premier espace de protection du ciel étoilé au monde à être reconnu par les 196 États de la convention du patrimoine mondial. Bien que la décision ne nous appartienne pas, nous sommes confiants dans les qualités de notre dossier de candidature, et les premiers retours de l'évaluation de terrain conduite par l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) ont été très positifs.

QUELLE EST LA CONTRIBUTION DU SDE65 ?

Le SDE65 est un acteur originel et indispensable de la RICE. Outre qu'il participe à sa gestion, le SDE65 a activement contribué à sensibiliser et à fédérer les acteurs. Il a aussi conduit des projets innovants, comme la mise en place d'un éclairage intelligent et modulable dans la station de La Mongie. En matière de lutte contre la pollution lumineuse, son action a une valeur d'exemple pour les autres syndicats départementaux d'énergie.

QUELS AUTRES PROJETS IMPLIQUANT LE SDE65 SERONT DÉVELOPPÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA RICE ?

La conversion de l'éclairage public sur le territoire de la RICE est bien avancée. Il faudra ensuite travailler sur l'éclairage privé, qui comprend notamment les éclairages des parcs d'activités, des industries, de certains lotissements…

Dans ce domaine, le SDE65 aura un rôle moteur à jouer en matière de sensibilisation et d'accompagnement.

AGENDA

2 DÉCEMBRE	Bureau Syndical
9 ET 10 DÉCEMBRE	Forum EnerGaïa à Montpellier
17 DÉCEMBRE	Conseil d'Administration de la SEML Ha-Py Énergies
18 DÉCEMBRE	Conseil Syndical

RETOUR SUR…

7 AU 11 SEPTEMBRE

Inspection de Clive Ruggles, expert de l'ICOMOS, en vue de l'inscription du pic du Midi de Bigorre sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO. À cette occasion, le SDE65 a procédé à l'extinction nocturne coordonnée à 23 h de 100 communes du territoire de la RICE, soit 22 000 luminaires.

15 SEPTEMBRE

Assemblée générale des Présidents, nouvellement élus, des syndicats d'énergies de l'entente des Territoires d'Énergie d'Occitanie, et élection du nouveau Président de l'entente, Jean-Claude Bessous (président du syndicat d'énergie du Lot).



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES
20 Avenue Fould, 65000 TARBES
Tél. 05 62 93 20 06
www.sde-65.com

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex
Date de publication : DÉCEMBRE 2026 - Prix de vente : gratuit
Responsable de publication : Bruno Rouch
Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation
Design graphique : agence So'Happy - Crédit photos : SDE65
Diffusion : 1.100 exemplaires
Dépôt légal : à parution - ISSN : 2428-4483

PEFC Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.